

FONDA Sud Ouest

FORMATION DE BENEVOLES 2017

La gouvernance des associations

La FONDA Sud Ouest est très régulièrement questionnée sur les difficultés rencontrées par des responsables associatifs. Il apparaît que la gouvernance est bien souvent au cœur de ces difficultés. Ce constat a motivé cette proposition de formation.

L'interrogation sur la gouvernance associative permet de la définir, ou de la redéfinir mais également de structurer ou de restructurer de manière fonctionnelle et opératoire votre association.

Les instances associatives jouent un rôle fondamental d'orientation stratégique et d'anticipation et sont déterminantes dans la définition et la conduite du projet associatif.

Lors de cette journée, nous verrons les rôles, droits et devoirs d'une AG, d'un CA, d'un Bureau mais également ceux d'un (e) président(e), d'un (e) trésorier (ère), d'un (e) secrétaire ou autres fonctions et nous examinerons l'impact du nouveau Code Civil du 1er octobre 2016.

Nous échangerons ensemble des modes d'organisation possibles, du renouvellement des dirigeants et autres questions que vous vous posez dans l'exercice de vos fonctions présentes ou futures.

Objectifs :

- Acquérir les principes de base de la gouvernance associative et retracer les principales problématiques propres au fonctionnement et à la direction d'une association.
- Savoir organiser la répartition des pouvoirs au sein de l'association.

Contenu :

- Définition de la gouvernance,
- Le projet associatif et sa mise en œuvre,
- Le fonctionnement d'une association : la vie démocratique et les organes de direction : rôle, fonctionnement et responsabilité de l'AG, du CA, du Bureau les fonctions de président, de trésorier, de secrétaire...
- Place des salarié(e)s dans les instances de décision, répartition des pouvoirs, processus de prise de décision,
- Analyser les dérives possibles d'une mauvaise gouvernance,
- Examiner les alternatives réalisables en termes de gouvernance,
- Mettre en œuvre les outils et les documents nécessaires pour une bonne gouvernance.

Public : Cette formation est gratuite et s'adresse principalement aux bénévoles d'associations intéressés par le sujet.

Date : La formation aura lieu le Samedi 18 novembre 2017 de 9 heures 30 à 17 heures

Lieu : la Maison départementale des sports et de la vie associative - 28 Rue Labottière – Bordeaux

Formation soutenue par le Fonds de développement de la vie associative (FDVA)